



LES AMIS DE LA TERRE MIDI PYRÉNÉES

22, place du Salin 31000 TOULOUSE

Tél.-rép.-fax : 05 61 34 88 15

Courriel : <midipyrenees@amisdelaterre.org>

Sites : <www.amisdelaterre.org> & <http://amisdelaterremp.free.fr>

LA FEUILLE VERTE

mai-juin 2011

n°226

Résumé de notre assemblée générale du 2 avril 2011 à Ramonville

Bilan moral et synthèse des débats de l'AG : Une fois de plus, 2010 fut une année très chargée pour les ATMP. Parmi les sujets sur lesquels nous nous sommes particulièrement impliqués : toujours le changement climatique (via UCJS¹), les platanes, la pollution de la Garonne (fort impact médiatique), les nanotechnologies (portant la revendication d'un moratoire complet), les gaz de schiste (en pointe pour lancer les luttes dans la région), les rassemblements antinucléaires et le dépôt d'une plainte contre EDF pour la pollution de la nappe phréatique à Golfech, l'éolien (pour éclaircir des enjeux complexes), le CODEV (pour un autre évolution de l'agglomération toulousaine), le Jour du dépassement (empreinte écologique), et, au titre des alternatives, les circuits courts et les villes en transition (avec le lancement d'un groupe à Toulouse)... Pourtant, beaucoup ont fait également le constat d'un manque de forces militantes, d'un défaut d'implication des adhérents. On manque cruellement de monde pour suivre les nombreux dossiers sur lesquels on pourrait agir, pour construire les mobilisations nécessaires, pour proposer et porter des actions. Parmi les points difficiles, les tensions quand il a fallu procéder au renouvellement des administrateurs au Réseau Sortir du Nucléaire ; le CA des ATMP ayant finalement décidé de renouveler le mandat de Daniel Roussée et Marc Saint-Aroman. Ils étaient là d'ailleurs pour donner les dernières nouvelles de Fukushima et de notre radiamètre donné à une Japonaise pour faire des mesures sur place.

Parmi les constats d'évidence quant à notre vie associative : les commissions ne fonctionnent plus en tant que telles (absence de réunion), ce sont plutôt des individus qui travaillent sur tel ou tel sujet. Elles seront donc dorénavant remplacées par une liste de « personnes ressources et de compétences » bien sûr évolutive. La formule des plénières mensuelles est également transformée. Deux types de réunions publiques plénières alternent désormais : certaines à vocation d'information générale, essayant d'attirer un vaste public, d'autres à la façon d'ateliers, plutôt destinées à travailler collectivement sur un dossier précis, à débattre de nos orientations et des actions à conduire. Nous espérons que cela renforcera la convivialité et les échanges, et peut-être aussi les conditions d'accueil des nouveaux qui pourront mieux s'impliquer.

Un mot sur la coprésidence, désormais bien entrée dans nos habitudes : les personnalités se complètent, même s'il faut encore améliorer la lisibilité des interlocuteurs vers l'extérieur (nous y travaillons) - à noter que Dominique Gilbon a dû démissionner en cours de mandat car élu au Conseil Municipal de Ramonville. Parmi les points débattus lors de l'AG : l'usage des fonds dont nous disposons et l'attitude à adopter face aux demandes d'aide financière (souvent pour lancer une activité

alternative). Les discussions ont permis d'établir quelques priorités pour l'année à venir. Il faudra suivre la plainte sur Golfech. La question de l'éolien reste à approfondir (à quelles conditions ?) ; un événement sera organisé sur l'exemple de l'Espagne en train de conduire une conversion rapide aux énergies renouvelables. Face aux sollicitations des ATF², notre pleine autonomie a été réaffirmée par un vote à l'unanimité (gestion en propre de notre fichier adhérents). On a rappelé la nécessité de s'inscrire dans des collectifs (ce que les ATMP ont toujours su faire), de nouer des partenariats avec des organisations proches, mais peut-être aussi d'autres que l'on pourrait ainsi gagner un peu à l'écologie (les comités de quartier par exemple). Il a été décidé de tenter de nouer des liens avec une association d'un pays du Sud (un groupe Amis de la Terre local de préférence) afin de l'épauler dans son combat (par ex. des Nigériens en lutte contre Aréva, des Laotiens contre un barrage Total). L'AG s'est achevée sur l'élection du CA ; les personnes candidates ont été collectivement élues à l'unanimité (24 présents et 36 procurations).

Bilan financier de l'année 2010 : Matthieu Monceaux, notre trésorier, présente un solde positif de **81,23 €**. Les adhésions sont en légère baisse (de 9 437 € en 2009 pour 8 177 € en 2010). Une quote-part de 715 € a été versée aux ATF (12 € par adhérent). Le photocopieur arrivant en fin de « leasing », nous l'avons acheté pour la somme de 18 €.

Rapport du secrétariat : Le fonctionnement repose actuellement sur un partage des tâches, notamment pour la mise à jour du site et du fichier des adhérents ainsi que pour l'enregistrement des adhérents. Les points faibles sont la lecture des courriels et le suivi du courrier papier. Cependant, Pierrette et un nouvel adhérent secondent désormais Matthieu pour la lecture des courriels.

Election du CA et puis du bureau (en réunion du CA le 12 avril) : *Co-président-e-s* : Pierre Dedieu, Rose Frayssinet, Rémi Schultz, Laure Teulière. *Secrétaire* : Pauline Roy. *Secrétaires adjoint-e-s* : Sébastien Sajas, Quitterie Thibert. *Trésorier* : Matthieu Monceaux. Autres administrateurs : Philippe Antona, Michel Daran, Patricia Daran, Thierry Delattre, Joseph Gonzales, François Lamarque, Thierry Schlumpf, Pierrette Thirriot, François Treilhou.

Réunion publique le mercredi 22 juin à 20h30
Bilan de la catastrophe nucléaire de Fukushima
avec **Roland DESBORDES** de la **CRIRAD**
Salle du Sénéchal
17 rue de Rémusat, à Toulouse (métro Capitole)

Rapports d'activité des commissions :

(non exhaustif)

Air (Rose Frayssinet & Michel Raynal)

Nous avons participé à 2 réunions de **suivi du PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère** de l'agglomération de Toulouse), révisé tous les 5 ans. Le PPA actuellement en vigueur, approuvé en 2006, est pour l'essentiel inappliqué. En effet, sur les 25 mesures retenues pour aboutir à une **meilleure qualité de l'air dans l'agglomération**, seule la réduction de la vitesse sur le périphérique, que nous avons beaucoup défendue, a été mise en œuvre. Qui plus est, **les effets potentiels de cette limitation ont été annulés par l'augmentation de nombre de véhicules en circulation depuis 5 ans.**

Un comité technique de révision du PPA se met en place avec moins d'ambitions puisque seules 10 mesures seront étudiées. Michel Raynal continue de solliciter l'ORAMIP par des questions et remarques. Claude Thirriot nous représente au CA de l'ORAMIP³.

Anti-nucléaire (Daniel Roussée)

Principales actions menées (liste non exhaustive) :

- **Lancements d'alertes et actions contentieuses** : le 18 janvier 2010, dénonciation, après les analyses de plantes aquatiques, de la **contamination en iode 131 en aval de Toulouse par les hôpitaux et cliniques toulousaines** ; le 6 novembre, dépôt d'une plainte groupée contre EDF de **GOLFECH pour rejet accidentel de 450 kg d'effluents radioactifs et dépassement des volumes d'eaux utilisés** ; organisation, le 26 janvier, avec *Stop Golfech*, d'une conférence de presse sur le tritium retrouvé dans des algues aquatiques prélevées en aval de la centrale de Golfech, distribution, avec *Stop Golfech*, devant la centrale, de tracts aux salariés du CNPE de Golfech.

- **Manifestations** : action inter-associative du 26 avril, pour l'anniversaire de Tchernobyl, visant à récupérer des fonds pour l'*Institut Belrad* qui soigne les enfants de *Tchernobyl Belarus*, action de coloration des fontaines toulousaines afin de dénoncer le décret permettant de se passer d'autorisation administrative pour modifier les rejets des installations nucléaires de base, manifestations de Montauban et de Golfech les 24 et 25 avril 2010.

- **Information du public et formation** : organisation d'un stage sur la radioactivité et la radioprotection avec Cyril Giraud de la CRIIRAD⁴, diverses interventions en tant que conférenciers, diffusion de l'exposition : « AREVA-NIGER ». Ajoutons la participation aux réunions du Comité Antinucléaire Toulousain, aux coordinations régionales contre Golfech, etc... Daniel Roussée continue à assumer les responsabilités d'administrateur/trésorier du Réseau, avec son suppléant Marc Saint-Aroman. Marie-Christine Gamberini reste la référente « nucléaire et énergie » auprès des Amis de la Terre France.

Les samedi et dimanche **18 et 19 juin à la Chapelle**

(36 rue Casanova, derrière le Conseil Général) :

Journées d'études et de réflexion sur le nucléaire

Inscriptions: daniel.roussée@wanadoo.fr ou 06 61 97 83 28

1^{er} mouvement (samedi matin) : 3 conférences-débat sur le thème « De la logique au mythe »

2^{ème} mouvement (samedi après-midi) : le Grand Procès du nucléaire

3^{ème} mouvement (dimanche matin) : table ronde sur le thème « Et si le nucléaire n'avait pas été inventé ? »

4^{ème} mouvement (dimanche après-midi) : « Quelles propositions pour un espace euro-méditerranéen dénucléarisé ? »

Aveyron (Michel Raynal)

Nous avons recueilli, auprès du Conseil Général, des informations sur les remembrements en cours le long de l'axe RN88. Le bilan final sera publié dans la presse afin de montrer les méfaits sur l'environnement de telles opérations (comme l'arrachage des haies) motivées par la politique du tout routier. Le délégué au CODERST⁵ (M. Raynal), s'est opposé dans cet organisme à la perte de biodiversité à l'occasion du passage de la future 2x2 voies dans des habitats d'espèces protégées (écrevisses à pattes blanches). Des aménagements ont été demandés en certains points (viaducs sur ruisseaux) et seront examinés en 2011. Le délégué a voté contre l'installation d'une zone d'activité en amont d'un habitat des mêmes écrevisses à Baraqueville en raison notamment de l'insuffisance des études préalables. Les travaux sont suspendus dans l'attente de nouveaux résultats.

Nous avons continué à **dénoncer l'extraction anarchique de blocs calcaires sur le Causse Comtal** sur des ZNIEFF⁶ en collaboration avec la DREAL⁷ qui a dressé des procès verbaux à des entrepreneurs de travaux public qui n'avaient pas satisfait aux obligations de déclaration propres à la profession de carriers. Deux autres associations ont suivi. Trois entreprises sont en cours de cessation d'activité ou de mise en conformité. Sur notre demande, le point a été fait en commission des carrières sur l'action des services de l'Etat.

Des plaintes de particuliers pour des nuisances diverses nous parviennent. Si nous les traitons, nous demandons l'adhésion. A cette occasion nous avons pu constater la pollution de milieux naturels fragiles par des étales non-conformes. Nous poursuivrons notre action auprès des administrations si les mairies n'agissent pas.

Des inquiétudes proviennent de l'état des eaux. Le délégué a proposé aux autres associations d'intervenir conjointement en force auprès des pouvoirs publics pour tirer la sonnette d'alarme sur un certain nombre de points ; par exemple les **forages anarchiques** non déclarés menaçant les nappes.

Nous sommes également très actifs sur le **maintien et la restauration des chemins de randonnée, le replantage des haies et la réalisation de couloirs à vélo le long des axes routiers.** (cf encart sur les randonnées militantes prévues) .

CODEV - Schéma de Cohérence Territoriale

(Pauline)

Le CODEV est le Conseil de Développement du SMEAT. Cette dernière entité regroupe les structures intercommunales et quelques communes isolées de l'aire urbaine toulousaine - soit 117 communes au total - **afin de mener une réflexion stratégique et de prendre des décisions structurantes en matière d'aménagement à une échelle de territoire pertinente.** Le CODEV est l'instance consultative du SMEAT qui représente les membres de la « société civile » (dont les Amis de la Terre Midi-Pyrénées). Au cours de l'année passée, le groupe de travail SCOT-PDU du CODEV, dont je fais partie, a notamment donné son avis sur le Document d'Orientations Générales (D.O.G.) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document d'urbanisme vise à définir les principales orientations d'aménagement d'un territoire, à organiser l'articulation entre urbanisme et transports en commun, etc. Pour des raisons professionnelles, ma participation au CODEV a été très

5 Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

6 Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

7 Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

3 Observatoire de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées

4 Comité de Recherche et d'Information Indépendant sur la Radioactivité

restreinte cette année. J'ai toutefois rédigé un texte intitulé « *Agriculture et biodiversité* » qui n'a eu aucune incidence sur le texte du D.O.G. arrêté. En revanche, à l'occasion de l'enquête publique concernant le SCoT, qui s'est déroulée en janvier-février, j'ai rédigé un avis pointant les contradictions du document : volonté de préserver les espaces naturels et agricoles mais ambition de renforcer la métropolisation de l'agglomération, identification d'espaces et de corridors d'intérêt écologique à préserver ou à restaurer mais projets de nouvelles infrastructures qui les traverseraient...

J'ai passé le relais à Philippe Antona il y a quelques mois.

Déchets-ressources (Dominique Gilbon)

Faute de bras et de temps, la commission n'a pas pu s'occuper de tout ce dont aurait pu se charger. Je constate néanmoins ma propre capacité à porter dans les lieux où je siège, et en particulier au Sicoval, des propositions qui font avancer le sujet : le broyage à domicile des déchets verts, le compostage de bas d'immeuble qui sont de services effectifs proposés par le Sicoval et la Redevance Incitative qui va bientôt être mise en application.

Matthieu et Rose ont participé le 30 mars 2010 à la visite du **centre de tri et de stockage de déchets ménagers et DIB de Montech** organisé par le Syndicat Mixte pour l'Environnement du Conseil Général (SMEPE).

Rose et Caroline ont visité le 13 octobre le **centre de stockage de déchets ultimes de Graulhet**, toujours avec le SMEPE.

Décroissance (Pauline)

Comme l'année dernière, je suis intervenue pendant deux heures dans une classe de Terminale ES⁸. J'ai commencé par un exposé s'appuyant sur des références solides (économistes notamment), qui a été suivi par un moment d'échanges avec les élèves. L'expérience sera reconduite l'année prochaine.

Gaz de schiste (Rose Frayssinet)

Alertés par les Amis de la Terre France, qui avaient participé à la première réunion publique d'information sur les gaz de schistes le 20 décembre 2010 à Saint-Jean-du-Bruel sur le Larzac, nous avons proposé une conférence-débat sur ce thème, le 19 janvier, animée par Aloys Ligault des ATF avec le soutien d'Attac et d'Europe Ecologie-Les Verts.

La conférence de presse que nous avons organisée a permis d'informer les médias sur la **nature des gaz de schiste, le modèle de développement énergétique et économique qui se profile derrière cette ruée et les territoires concernés.**

Nous avons poursuivi notre veille, notamment sur le code minier.

J'ai été sollicitée pour animer des réunions :

- à Cahors à l'invitation du **Collectif lotois Non au gaz de schiste**. Une conférence de presse avant la réunion, a permis de diffuser de l'information dans les médias locaux ;
- à Rodez le 21 février à l'invitation de l'association Canopée ;
- à Caussade le 15 mars à l'invitation d'EELV qui a donné lieu à la création du **Collectif 82 Gaz de schiste : non merci !**

J'ai aussi participé à deux **émissions de radio locales en direct** et j'ai répondu à 4 interviews sur **radios et TV** (France 3).

Nous proposerons au nouveau CA d'adhérer au Collectif 31 qui doit se créer en avril à Toulouse. C'est un dossier que nous continuerons à suivre jusqu'à l'abrogation des permis d'explorer. Enfin, les Amis de la Terre France ont participé à la création du **Collectif national Gaz de schiste : non merci !** lors de la rencontre de Valence le 26 mars dernier.

LGV (Pierrette Thirriot)

Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées avaient voté 20 mars 2010, lors de l'assemblée générale, contre les LGV et pour l'amélioration des lignes existantes.

Pour débattre et informer, nous avons proposé : le 11 mai, une réunion plénière avec les associations impactées par la ligne LGV Bordeaux-Toulouse où Victor Pachon, membre actif du combat en Aquitaine, nous présenta les enjeux de la Grande Vitesse, en particulier le dossier LGV ainsi que les actions des associations menées en Aquitaine ; le 25 juin, une conférence-débat sur le sujet : « *Ligne à Grande Vitesse : aberration économique et écologique pour élites hyper-mobiles* » avec les associations mobilisées en Tarn-et-Garonne et pour la défense de la ligne POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse); le 25 octobre, une participation à la manifestation avec les opposants du Gers, du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne et de la Gironde devant l'hôtel de Région ; le 13 novembre, une participation à une manifestation à Agen avec les mêmes 4.000 personnes présentes et une demi-douzaine de maires opposants.

Le 18 Avril, pour la diffusion du film « Les cheminots » au Cratère, les syndicats ont rejeté notre intervention et ont préféré parler des conditions de travail et de la dégradation de l'ambiance à la SNCF. Or **les déficits des TGV ont une répercussion sur l'ensemble de l'entreprise.**

Nous avons aussi exprimé notre opposition au CODEV⁹, où notre position est minoritaire et mal perçue.

Nous avons eu de bons échanges avec les opposants des départements voisins de la Haute-Garonne concernés par le passage de la LGV. Par contre, il est difficile d'informer les Toulousains.

Les élus écologistes de la Région, après quelques cafouillages, ont réussi à rejoindre les opposants, en privilégiant l'aménagement des lignes existantes au lieu de la réalisation d'une ligne en site propre : soit un investissement de 2 milliards d'euros au lieu de 4 ou 5 milliards.

Nous avons adressé une lettre argumentée à tous les présidents des Conseils Généraux afin de les faire réfléchir sur l'inutilité de ce projet. Il s'est avéré qu'ils y avaient déjà réfléchi et certains ont été confortés dans leur refus de payer pour un projet ne bénéficiant pas à leur département... bien au contraire. Donc, *a priori* Tarn, Aveyron, Hautes-Pyrénées, Ariège et Lot ne participeront pas au financement de cette ligne. Le SICOVAL non plus. Par contre, le Gers, le Tarn-et-Garonne et la Haute Garonne acceptent de s'endetter pour ce projet.

En revanche, les financements ont été votés par la Région et la Mairie de Toulouse, sachant que le PS, la droite, et les communistes sont favorables au projet ; et ce bien qu'une partie du montant concerne le trajet Tours-Bordeaux !

Risques Industriels et Pollution des Sols

(Rose Frayssinet)

Groupe de travail où nous sommes nommés par le préfet : Le CLIC (Comité local d'information et de Concertation) pour le site SEVESO seuil haut SNPE s'est réuni 2 fois, en juin et décembre : le PPR (Plan de Prévention des Risques Technologiques) n'est toujours pas finalisé, soit 3 ans de retard... et nous avons appris que la fabrication de **perchlorate d'ammonium n'est pas « étanche » puisque du perchlorate se retrouve dans la Garonne.** Notre article dans la FV a été repris par le Canard Enchaîné et les médias locaux nous ont permis de dire tous les doutes que nous avons sur cet industriel. Nous restons

vigilants.

Nous avons participé à la visite des ballastières, organisée par la DGA¹⁰ et participé à une réunion d'information sur les études envisagées pour leur dépollution. Là encore nous nous sommes exprimés dans les médias pour dire combien la DGA cherche à gagner du temps et nous prépare à laisser le site en l'état.

Groupes de travail plus ouverts :

ORDIMIP¹¹: Participation à plusieurs réunions du Groupe Déchets de nanotechnologies pour réaliser un inventaire des producteurs de déchets de nanotechnologies dans la Région.
ORDIMIP/SPPI: Suivi des dossiers de réhabilitation de friches industrielles en janvier: site de SNPE démantelé et de Soferti (filiale de Grande Paroisse, ex-AZF) à Fenouillet. Nous avons réagi très défavorablement à la réhabilitation proposée pour Sorferti qui prévoit de stocker les terres polluées sur le site !

Participation au nom des Amis de la terre, au collectif « *PJC ni ici ni ailleurs* »¹².

Projets pour l'année 2011/2012 : suivi de tous les dossiers et commissions de travail; réactions dans les médias, si nécessaire; articles dans la feuille verte et thème de fond en réunion plénière.

Villes en transition (Philippe Antona et Joseph

Gonzales)

Suite à la projection publique du film *In transition*, présentant le mouvement des villes en transition, nous avons constitué quatre groupes de réflexion (rassemblant 80 personnes au total), travaillant sur les thèmes suivants : permaculture, psychologie du changement, jardins alimentaires sur les toits, rucher collectif.

Festival Mondial de la Terre

Conférence-débat le vendredi 10 juin 2011 à 20h

animée par Philippe ANTONA des ATMP

salle Osète-Duranti (rue du lieutenant-colonel Pélissier)

Super-marché(r) ou circuits courts ?

Retours d'expériences et projets sur les liens

« producteur local - mangeur »

programme :

- *De la production consommation avec Delphine GARAPON (pionnière du concept d'Amap à Toulouse) et Pierre BESSE (producteur bio en AMAP)*

- *Groupement d'achat local / Epicerie locale : exemples et fonctionnement*

- *Produire ses légumes en ville par Philippe ANTONA (du groupe de réflexion sur la transition à Toulouse)*

Conférence- Débat le vendredi 17 juin à 20h30

salle du Sénéchal (17 rue de Rémusat à Toulouse)

L'agroforesterie

par Nathalie Hewison

de l'association Arbres et Paysages d'Autan

Après l'avoir lue, ne jetez pas cette Feuille Verte : donnez-la à un-e ami-e, mettez-la dans une boîte aux lettres, laissez-la dans le train ou dans le bus, donnez-la à votre commerçant-e préféré-e, etc....

La Feuille Verte des Amis de la Terre Midi-Pyrénées.

Directeur de publication : Pierre Dedieu.

ISSN 1967-6719 – n° 226 mai-juin 2011.

Imprimé par nos soins.

Réunions mensuelles publiques des Amis de la Terre Midi Pyrénées

Tous les 4^{ème} mardi de chaque mois : à 20h15 à la Mairie annexe du Pont des Demoiselles, 3^{ème} étage
7 av St Exupéry (entrée parking Casino) (Suivre le fléchage : accès par escalier, ou par la rampe du parking extérieur)

Depuis avril 2011, alternance entre plénières d'information générale, « grand public »

et plénières « atelier de travail » sur une thématique.

Mardi 24 mai : projection du documentaire *Inculture(s) 4 « Faim de pétrole » (Scop Le Pavé)*

Mardi 28 juin : plénière « atelier » sur le thème de l'éolien

Bulletin d'adhésion 2011

merci de le joindre au paiement, découpé ou photocopié

Adresser aux Amis de la Terre de Midi-Pyrénées : 22 place du Salin 31000 Toulouse

tél-fax-répondeur : 05 61 34 88 15

e-mail : midipyrenees@amisdelaterre.org

COTISATION : SOUHAITABLE : 33 € (ou plus si vous le désirez) (*) **PETIT BUDGET :** 10 € (ou davantage)

DONS : (*) **(*) Déductible des impôts à 66%.**

Abonnement à « La Baleine » : + 7 euros

à l'ordre des « Amis de la Terre »

NOM.....PRENOM..... MONTANT VERSE.....

DATE.....

ADRESSE.....

...

Tél.....Fax..... Courriel (lisible).....

Centres d'intérêt : Abeilles, Aéroport, Air, Alimentation bio, Arbres-Forêt, Déchets, Décroissance, Eau, Eco construction
Eco quartier, Énergies propres, Espaces verts ou naturels, Habitat bioclimatique, Jardin-Agriculture, Montagne, Nucléaire,
OGM, Ours, Pédagogie, Pesticides, Piétons, Pollution Hertzienne-Electromagnétisme, Risques industriels, Santé,
Transports, Urbanisme, etc.

¹⁰ Direction Générale de l'Armement

¹¹ Observatoire des Déchets Industriels de Midi-Pyrénées

¹² « Plus jamais ça ni ici ni ailleurs »

Les platanes de la Route d'Albi

(Anne Kimmel)

Souvenez-vous, dans la Feuille Verte d'Août-Septembre 2010 n° 222, Joseph Gonzales écrivait :

« Juin 2006 : « Arbres et Routes » et « Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées » déposent une requête en annulation contre la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) portant sur la réalisation d'une voie TCSP (Transport en Commun en Site Propre) depuis le carrefour d'Atlanta (Toulouse) jusqu'à la commune de Castelmaurou.

Cette requête doit passer devant le Tribunal Administratif de Toulouse le 2 septembre 2010.

Pourquoi cette action en justice ?

Le projet provoquerait la destruction d'une coulée verte de plus de 250 platanes centenaires, cela pour la création d'un boulevard surdimensionné ne donnant qu'un gain de temps de 7mn aux usagers pour un coût de 27 millions d'euros. Ce projet confirmerait encore la primauté donnée à la voiture individuelle, en contradiction avec les principes du Schéma Directeur de l'Agglomération Toulousaine et du Plan de Déplacement Urbain.

Un petit bond dans le futur :

Dans 15 jours environ, nous saurons si la déclaration d'utilité publique est confirmée, maintenant la situation des platanes dans la précarité actuelle, ou bien si elle est retirée, remettant ainsi en cause le projet et permettant l'optimisme sur l'avenir des arbres.

Quelle résistance ?

Notre action de résistance et de promotion de solutions alternatives – soutenue par une pétition de 10 000 signatures – a reçu le soutien de la Fondation Nature et Découvertes sous l'Egide de la Fondation de France. »

Le Tribunal administratif de Toulouse a rendu son jugement le 30 septembre dernier : la requête des 2 associations a été rejetée. Elles ont décidé de ne pas relever appel.

**Cependant nos platanes sont toujours debout, et nous aussi !
Cela signifie que la mobilisation continue.**

Il convient donc de rester vigilants, sur le terrain, en gardant les yeux ouverts ; sur les communes concernées, en lisant régulièrement les comptes-rendus de conseils municipaux ; enfin, à l'échelle de l'agglomération, en s'informant régulièrement des intentions et projets en cours du SMTC/Tisséo, de la Communauté urbaine du Grand Toulouse, de la région et, tout particulièrement, du département puisque le Conseil Général est, depuis janvier 2006, propriétaire de la RN88 (aujourd'hui D888) et de ses arbres d'alignement.

Répétons une fois de plus que ces platanes, plantés depuis plus de 100 ans, font partie de notre patrimoine. Ils ont survécu aux tempêtes, aux canicules, aux agressions urbaines, tout en nous prodiguant ombre, fraîcheur, oxygène et en absorbant une bonne partie de notre pollution. L'occasion rêvée est là, d'une vraie concertation et de la mise en place de solutions alternatives qui prennent en compte, à la racine des projets, la préservation des arbres anciens en milieu urbain, comme patrimoine de beauté, de bien-être et de santé publique.

Rester en lien avec les collectifs et les associations concernés permet de s'informer efficacement et de n'être pas isolé et démuné en cas de mobilisation nécessaire. La préservation de nos arbres anciens n'est pas une intervention de dernière minute, lorsque les projets sont entérinés et les tronçonneuses affûtées !

C'est un travail de fond, un changement de valeurs et de priorités dans des situations chaque fois différentes : projets immobiliers, transports, équipements divers, etc.

En plein centre de Toulouse, une quinzaine d'arbres du Square

Charles De Gaule ont été abattus pour « rétablir la perspective de l'avenue Alsace-Lorraine ». Faut-il que ces urbanistes distingués et ces élus consentants passent une journée de canicule en plein soleil pour qu'ils fassent à nouveau la différence entre un rapide petit rond vert crayonné sur un plan et un arbre vivant, fait de feuilles, de sève et de bois, qui se développe dans le temps et dans l'espace.

Quelques liens utiles :

« Le Collectif PDU », pour une réflexion et des propositions sur la question des transports

<http://www.collectifpdu.com/>

« Arbres et Routes », pour la protection des arbres de bord de routes :

<http://www.arbresetroutes.org/>

« L'Agence des Arbres », pour la reconnaissance et l'évaluation des arbres anciens :

<http://www.agencedesarbres.org/>

« Arbres et paysages d'Autan », pour connaître et planter des arbres de pays :

<http://www.arbresetpaysagesdautan.fr/>

et bien d'autres, à vous de découvrir ...

Randonnées militantes en Aveyron

(Michel Raynal)

***Randonnées à pied entre Aubrac et Margeride les 28 et 29 Juin** .En Lozère du Nord à proximité et au sud de St Chély d'Apcher et Aumont Aubrac. De 10 à 15 Km chacune. Deux thèmes :1) La voie romaine de Rodez au Puy avec visite d'un gisement archéologique inédit signalé par M Raynal et des fouilles de Javols, ancienne capitale des Gabales, récemment mises à jour. 2) Connaissance du milieu naturel et de la flore, abondante à cette époque et spécifique à cette région

Motivation : L'itinéraire antique a été reconnu par un adhérent des Amis de la Terre sur 93 Km entre Rodez et Javols (au sud-est d'Aumont .Il se présente en grande partie sous la forme de chemins de terre parfois obstrués par les broussailles ou en danger d'être accaparés .C'est pourquoi il serait proposé aux collectivités et administrations concernées une protection et mise en valeur de ce parcours pour sa valeur historique, archéologique et de connaissance de la nature par une « circulation douce ». Il est proposé(ce n'est encore qu'une éventualité) que les Amis de la Terre soient qualifiés d'association porteuse de projet dans le cas où il serait nécessaire de monter des dossiers pour obtenir des aides.

Hébergement : village de Fau de Peyre entre Malbouzon et St Chély 48130. Deux possibilités ; réserver individuellement dès que possible (nombre limité) :

- gîte rural Mme ESTEVENON 0466311110- 0678244446- 11 euros la nuitée

- possibilité de réserver des chambres à l'hôtel-restaurant Tichit-Boucharenc 0466311100 chambres à partir de 25 euros –repas : tarifs randonneurs 12 euros avec excellent rapport qualité-prix.

Modalités :

- Soit arrivée le Lundi 27 Juin après midi pour deux nuitées
- Soit arrivée pour le départ à 10 heures le mardi 28 pour une nuitée

• Autres renseignements Michel Raynal 12340 Gabriac 0565514911

***Territoires en transition, agriculture et
alimentation :***
participer à un groupement d'achat

Sébastien Sajas

Dans le cadre de notre réflexion et de nos actions pour promouvoir une transition vers une société soutenable et solidaire (voir feuille verte n°225), les ATMP soutiennent le lancement d'un **groupement d'achat toulousain** (« Les Clairons ») pour des produits alimentaires non frais (farines, légumineuses, pâtes, confitures, miels, tisanes, bières, vins, etc.) mais aussi d'entretien et d'hygiène.

Un groupement d'achat est un groupe de personnes qui se réunissent régulièrement pour acheter ensemble des produits directement aux producteurs et aux transformateurs locaux sans passer par un commerçant ou une grande surface (ce qui nécessite de réaliser collectivement les tâches d'intermédiaire : commandes, comptabilité, transport, stockage et distribution ...). Cette organisation « alternative » permet de déterminer un prix équitable pour le producteur (qui vend plus cher qu'à un revendeur) et pour le consommateur (qui obtient un meilleur prix qu'en magasin grâce à son implication bénévole dans le groupement). Les motivations des participants sont assez diverses, allant de la volonté d'avoir une traçabilité directe, de faciliter l'accès à des produits locaux ou bio, de rendre plus convivial l'acte d'achat ou de « court-circuiter » la grande distribution dont on connaît l'action négative sur les petites exploitations agricoles locales (quasi-disparition des « ceintures maraîchères » autour des villes). A noter qu'à la différence d'une AMAP (Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne), chacun est libre de sa commande, laquelle peut varier d'une fois sur l'autre.

L'association « **Les Clairons** » porte donc un projet de « coopérative d'achat local et de distribution conviviale » afin de « renouer des solidarités entre villes et campagnes et démocratiser l'accès à des produits de qualité ». Elle fonctionne en grande partie grâce aux bénévoles des adhérents dont l'action reste tout de même chapeauté par une coordinatrice effectuant un service civique au sein de l'association. Deux statuts sont possibles pour les adhérents :

- bénévole « actif » souhaitant s'impliquer dans le fonctionnement du groupement, en devenant notamment « référent » pour un produit, c'est-à-dire en faisant le lien entre l'association et un ou plusieurs producteurs,
- adhérent « consommateur », souhaitant juste passer des commandes mais en payant une participation de 10 à 20% du total de la commande selon les cas.

Les producteurs partenaires ont quant à eux été sélectionnés sur deux critères principaux : un ancrage local avant tout et le respect d'une certaine éthique dans leurs méthodes de production, avec une certification bio pour la plupart d'entre eux.

Ce type d'expérience, véritable partenariat de proximité entre producteurs et consommateurs, se multiplie déjà depuis longtemps un peu partout en France et contribue ainsi à un véritable mouvement de relocalisation de notre économie. On en mesure tous chaque jour l'urgence dans un contexte où la « question énergétique » devient centrale (raréfaction du pétrole conventionnel, projets d'extraction des gaz de schiste dans notre sud-ouest, refus du nucléaire ...). A ce besoin de « circuit-court » et de sobriété énergétique, s'ajoute aussi la volonté de développer des pratiques solidaires et conviviales et dessiner ainsi un projet de société durable et souhaitable que ne peuvent que soutenir les ATMP.

Alors, voilà ! Les raisons ne manquent pas pour reprendre en main notre alimentation et notre cadre de vie : pour cela, « Les Clairons » vous attendent ! N'hésitez pas à aller leur donner du souffle !

Adresse et contacts:

6 rue des 3 Piliers – 31 000 Toulouse
06 76 79 92 77 – lesclairons@gmail.com

Lieu de réception des commandes: Maison du Vélo (bd de Bonnepos, en face de la gare)

Informations :

<http://www.lesclairons.fr/>

En savoir plus sur la transition :

<http://www.transitionfrance.fr/>

Quel est l'avenir de l'ours dans les Pyrénées?

Jeudi 19 mai Conférence-débat à 20h30 à l'espace
Bonnefoy, à Toulouse, salle de spectacle 2ème étage, entrée
libre

avec Marc Chatonnay, de l'association Pays de l'Ours-
ADET

La Feuille Verte des Amis de la Terre Midi-Pyrénées.

Directeur de publication : Pierre Dedieu.

ISSN 1967-6719 – n° 226 mai-juin 2011.

Imprimé par nos soins.